

Département de l'AIN Canton de CHATILLON SUR CHALARONNE Commune de MOGNENEINS	DELIBERATION de la Commune de MOGNENEINS 2017.02.05	ANNEE 2017  <u>Objet</u> : Remboursement frais Villes internet
<p>Le seize février deux mille dix sept</p> <p>Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Pierre CHAMPION, Maire.</p> <p><u>Présents</u> : MM. Michel AUBRUN, Sandrine BOUDIGUES, Franck CALAS, Jean-Pierre CHAMPION, Eric DE CLAVIERE, Lionel GENTIT, Marie-Pierre GINTRAND, Philippe MABRU, Didier REY, Jocelyne ROLLET, Gérard SZYNDRALEWIEZ, Nathalie VERNUS-PROST formant la majorité des membres en exercice</p> <p><u>Excusés</u> : MM. Mélusine BALLIF (donne pouvoir à Franck CALAS), Thierry CHABANON (donne pouvoir à Michel AUBRUN), Elisabeth PASSOT (donne pouvoir à Jocelyne ROLLET)</p> <p><u>Secrétaire de séance élue</u> : Mme Jocelyne ROLLET</p> <p>Date convocation : 11 février 2017  Membres en exercice : 15                      Présents : 12                      Votants : 15  ***</p> <p>Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer</p>		

Monsieur Le Maire donne la parole à Monsieur Michel AUBRUN qui rappelle au Conseil Municipal qu'en tant que membre du Conseil d'administration de l'association Villes Internet Monsieur Jean-Pierre CHAMPION s'est rendu à l'Assemblée Générale qui a eu lieu le 1<sup>er</sup> février 2017 à Lille.

Il demande le remboursement de 251.38 € TTC somme qui correspond à ses frais de transport et d'hébergement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 14 voix pour et 1 abstention :

- ACCEPTE de rembourser la somme de 251.38 € à Monsieur CHAMPION Jean-Pierre

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour copie conforme,

Le Maire,  
Jean-Pierre CHAMPION